



Ville de Fleury-les-Aubrais

Envoyé en préfecture le 04/09/2026

Reçu en préfecture le 04/09/2026

Publié le



ID : 045-214501470-20260831-DEL2026_069-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2026

Délibération n°2026_069

10) Adoption des règlements des concours dans le cadre de l'animation Jaco'Pop

L'an deux mille vingt six, le trente et un août, à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais, convoqué le **24 août 2026**, s'est légalement réuni, dans la salle du conseil en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Maire.

Présent·e·s :

Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, Mme Laura PONCELET, M. Grégoire CHAPUIS, M. Nicolas AUTISSIER, Mme Mélanie MONSION, M. Mikaël NIZAN, Mme Guylène BORGNE, M. Hervé DUNOU, Mme Evelyne PIVERT, M. Mohamed HIRECH, M. Alain LEFAUCHEUX, M. Edoukou BOSSON, M. Sébastien VARAGNE, Mme Sonia KOUACHE, M. Grégory ATHENION, Mme Florence LIMOUSI, Mme Emilie RIDOUX, M. Quentin LE MENE, Mme Ramata HANNE, Mme Sophie LOISEAU, Mme Sandra DINIZ, M. Anthony DOMINGUES, M. Rémi SILLY, M. Pierre PAILLASSOU, Mme Martine PELLE, M. Stéphane KUZBYT, M. Bastien FAUCONNIER

Absent·e·s avec procuration :

Mme Marilyne COULON (donne pouvoir à M. Bruno LACROIX), Mme Isabelle GUYARD (donne pouvoir à Mme Carole CANETTE), Mme Christelle BRUN-ROMELARD (donne pouvoir à Mme Laura PONCELET), Mme Barbara NUGOU (donne pouvoir à M. Nicolas AUTISSIER), M. Johan RAFFESTIN (donne pouvoir à M. Grégoire CHAPUIS), M. Maxime VITEUR (donne pouvoir à Mme Sophie LOISEAU), M. Guillaume BOUTARD (donne pouvoir à M. Pierre PAILLASSOU)

Absent·e·s : /

M. Alain LEFAUCHEUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux : 35
Nombre de présents : 28
Nombre de conseillers votants : 35

ACTION CULTURELLE

10) Adoption des règlements des concours dans le cadre de l'animation Jaco'Pop

M. Nicolas AUTISSIER, Adjoint, expose

Jaco'Pop est une manifestation organisée par la Ville de Fleury-les-Aubrais autour de la culture pop.

Elle a pour objectif de promouvoir la mixité intergénérationnelle, de sensibiliser les jeunes des quartiers prioritaires à la culture Pop et de favoriser l'inclusion numérique à travers des activités ludiques et créatives.

La cinquième édition de cette manifestation aura lieu vendredi 2 et samedi 3 octobre 2026 à la bibliothèque Les Jacobins, salle Harricana. La thématique de cette édition sera l'art dans la pop culture.

Différentes activités seront proposées :

- un tournoi de jeux vidéo
- de la réalité virtuelle
- du rétro-gaming
- un concours de dessins, des mangas
- un karaoké collectif géant
- un flash mob
- et d'autres animations.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'approuver les règlements du tournoi de jeux vidéo et du concours de dessins, annexés à la présente délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Enfance, Jeunesse, Sport, Culture du 6 juillet 2026,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- adopte le règlement du tournoi de jeux vidéo, organisé dans le cadre de la manifestation Jaco'Pop, annexé à la présente délibération.

- adopte le règlement du concours de dessins, organisé dans le cadre de la manifestation Jaco'Pop, annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Fleury-les-Aubrais, le 3 septembre 2026




Carole CANETTE
Maire de Fleury-les-Aubrais

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 04/09/2026

Publié le : 04/09/2026

Le Tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité ;
- Date de sa publication.

- Saisine possible par l'application informatique « télérecours citoyens » sur le site internet

<https://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 04/09/2026

Reçu en préfecture le 04/09/2026

Publié le



ID : 045-214501470-20260831-DEL2026_069-DE